



## Club de Vol Libre du Vercors

### Assemblée générale ordinaire 2002 Compte rendu

L'assemblée générale 2002 se tient le 12 octobre 2002, à la salle des fêtes de Lans-en-Vercors. Début de l'assemblée à 18h30. Nombre de membres du club présents : 47, nombre de pouvoirs : 1.

#### Rapport moral du Président

Au 12 octobre 2002, le club compte 121 membres cotisants, dont 117 licenciés FFVL. Pierre Issartel rejoint le comité directeur du club, afin d'assister Jean-Marc But dans son rôle de responsable des sites (vote favorable à l'unanimité).

Les statistiques du club pour l'année 2002 sont les suivantes :

- Lieux de résidence des membres (statistiques portant sur 119 membres)
  - plateau du Vercors : 37 (31,09 %)
  - agglomération Grenobloise : 49 (41,17 %)
  - autres : 33 (27,73 %)
- Qualifications des pilotes \* (statistiques portant sur 107 pilotes amateurs)
  - brevet de pilote : 42/107 (39,25 %)
  - brevet de pilote confirmé 14/107 (7,14 %)
  - qualification biplace 5/107 (4,67 %)
  - accompagnateur de club 2/107 (1,86 %)
  - monitorat fédéral 1/107 (0,93 %)

(\* ) données FFVL

- Fréquentation du site internet sur un an

#### Moyenne (médiane)

- 54 visites par jour (médiane 55)
- 213 pages consultées par jour (médiane 206)
- 1634 visites par mois (médiane 1711)
- 6430 pages consultées par mois (médiane 6209)
- 593 visiteurs différents par mois (médiane 578)

- Fréquentation du forum

#### Moyenne (médiane)

- consultations du forum : 1705 par mois (médiane 1775)
- nombre de messages lus : 1902 par mois (médiane 1951)

#### Participation à la vie fédérale

Plusieurs membres du comité directeur ont assisté à des assemblées ou formations fédérales :

- AG de la ligue Rhône-Alpes de Vol Libre à Chambéry (Julie et Maurice Bellet)
- AG de la FFVL à Lyon (Vincent Danel, Maurice & Julie Bellet)
- Comité Départemental de Vol Libre de l'Isère (Codevoli) (dont S. Ramus, membre du club, est le président). Maurice, Vincent et Julie sont membres de son comité directeur.
- Journée de formation à l'utilisation des GPS en compétition (Aix-les-bains. V.Danel & P.Volcke)

#### Qualifications fédérales

Les statistiques mettent en évidence la faible proportion de pilotes brevetés au sein du club (40% de pilotes brevetés). Le président rappelle que les frais d'inscription pour le passage du brevet sont remboursés par le club. Des séances de révision seront proposées l'an prochain afin d'encourager les pilotes à se qualifier.

Plusieurs pilotes ont validé cette année le brevet de pilote confirmé. Du côté des qualifications biplaces :

- Régis Decaillon, Martin Béchier et Philippe Kruge-Basse ont validé la qualification.
- Robert Candotto et Christian Masson ont validé le week-end de préformation

Enfin, Vincent Danel a obtenu le monitorat fédéral.

Il n'y a malheureusement pas eu de volontaires pour la formation d'accompagnateur de club cette année. Durant les sorties club, l'utilité de cette formation (seul titulaire actuel : Maurice Bellet) a été constaté. Le président encourage des volontaires à se présenter pour 2003 : il s'agit d'une formation intéressante, utile, et dont les coûts sont entièrement assumés par le club.

### Activités du club

- pliage des parachutes de secours (23 mars et 12 octobre). Merci aux professionnels qui nous aident bénévolement dans ces journées.
- week-end « perf » à Courtet, encadré bénévolement par Hugues Olivier (avril)
- week-end « initiation au cross » club, avec Gérard Delorme (avril)
- week-end découverte du club (avril)
- aide à l'organisation d'un stage Hand'Icare, participation de M. Bellet et V. Danel (mai)
- week-end ligue Rhône-Alpes avec G. Delorme, participation de trois membres du club (juin)
- journée biplace avec des compagnons d'Emmaüs (juin), sera reconduite en 2003.
- participation à des baptêmes de l'air de conseillers municipaux de Lans-en-Vercors (juin), à l'occasion de l'inauguration de la Cabane de l'Aigle. V. Danel souligne que les rapports avec la mairie sont a priori favorables à l'activité vol libre sur la commune.
- stage SIV club (juin, Lac du Sautet), 7 participants, encadrés par M. Pocq et P. Belle. Le second SIV de septembre a été annulé faute de participants. Ce stage sera reconduit en 2003.
- aide à l'organisation d'un stage jeunes (ligue Rhône-Alpes + Codevoli) pour favoriser l'accès à l'activité, 7 pilotes Isérois (juillet). Encadrement « très club » ! (Guillaume Bellet & Pierre Danel).
- Coupe Icare (septembre) : sous l'impulsion de M. Bellet et avec leurs déguisements de grenouilles, 9 pilotes du club ont remporté le 4<sup>ème</sup> prix du jury, avec l'assistance d'une dizaine d'autres membres. Maurice donne rendez-vous aux volontaires pour l'année prochaine.
- week-end de formation continue pour les biplaceurs (septembre), encadré bénévolement par P. Vinit et Jean-Marc Ardhuin.

### Compétitions

Le club compte plusieurs compétiteurs actifs en série B (Pierre Danel, Eric Olivier, Edouard Pouteil-Noble), ainsi qu'un compétiteur en coupe de France (anciennement A) (Guillaume Bellet). Pierre Danel est pour la seconde année en groupe Espoirs Rhône-Alpes, 9<sup>ème</sup> au championnat de France jeunes.

Faute de moyens humains, pas de compétition organisée cette année par le club. Aucune décision n'a encore été prise en 2003 : une compétition exige une organisation assez lourde ainsi que des moyens techniques et de nombreux volontaires. Le président relance

un appel à volontariat pour 2003. A noter : le site *internet* de la FFVL permet de consulter en direct le calendrier des compétitions 2003, qui s'ébauche actuellement.

### Gestion et aménagement des sites

L'année 2002 a été principalement marquée par l'aménagement du site du « Pas de St Martin », sur la commune de St Martin en Vercors. Le projet a réuni rapidement et efficacement de nombreux acteurs, tels le Conseil Général, la FRAPNA, le Parc Régional du Vercors, les maires de St Martin en Vercors et de St Julien-en-Vercors, la FFVL, l'ONF, etc ..

Une journée de travaux au mois de mai a réuni cinquante volontaires du club. Le président remercie vivement ces bénévoles, ainsi que Serge Ramus & Hugues Olivier, pour leur participation active à l'élaboration du projet. A noter, ce site implanté sur le département de la Drôme est géré par un club Isérois.

L'atterrissage reste à améliorer : plusieurs solutions sont à l'étude (agrandissement, changement de terrain, élimination de la haie d'arbres...). Serge Ramus souligne que des réticences restent à lever auprès des propriétaires des terrains. Ces aménagements sont cependant nécessaires aux vols école sur ce site et de façon générale à la sécurité du site.

C.Dawiller, deltiste, intervient au sujet de l'aménagement du site d'Autrans : l'objectif est de reconstruire le tremplin sur l'ancien site du Guinchet. C. Daviller souhaite solliciter le club afin de faciliter les démarches administratives. Le président renouvelle le soutien du club à ce projet.

### Communication

La boîte vocale (3672) restera le moyen privilégié pour faire passer l'information. Mise à jour régulièrement par quelques membres du comité directeur, c'est un moyen souple et dont le coût est nul pour le club.

La liste de diffusion (diffusion de messages via le courrier électronique) réunit la moitié des membres du club. Cette année 2002, 41 messages ont été diffusés via ce média, permettant des économies substantielles en frais postaux.

Le site *internet* du club recueille une cinquantaine de visites par jour, et environ 600 visiteurs différents cette année. Le forum est consulté 1700 fois par mois.

Une gazette du club a été éditée en mars 2002, ainsi que trois courriers répartis au long de l'année. La convocation aux assemblées générales continue à être diffusée par courrier postal.

## Subventions

Une année de succès et d'échecs :

- la ligue Rhône-Alpes Vol Libre (LRAVL) (qui assure la gestion décentralisée mise en œuvre par la FFVL) nous a refusé la subvention, pour des motifs non justifiés aux yeux du comité directeur du club.
- la commune de Lans-en-Vercors nous a garanti par écrit une subvention de 150€, non encore parvenue ...
- bon espoir pour la subvention FNDS (Fonds National pour le Développement du Sport) où notre dossier est bien classé.

*Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

Rapport financier
-------------------

Présenté par Lionel Gourdon et Maurice Bellet.

*voir en annexe le budget réalisé en 2002 et le prévisionnel 2003.*

- question sur le budget réalisé en 2002 :

Hugues Olivier demande pourquoi la subvention fédérale nous a été refusée par la LRAVL. **La ligue a trouvé notre dossier non conforme alors que le secrétariat de la ligue avait attesté de sa conformité. Le club est en plus exactement dans la « ligne » de la FFVL : sécurité, progression, jeunes, ...etc. Mystère, donc ...**

Jean-François Schneider demande où se trouve la ligne « aide au compétiteur ». Lionel Gourdon explique que cette ligne apparaîtra sur le budget 2003, car l'aide aux compétiteurs est décidé en fin d'exercice, selon l'état des finances du club.

M.Schneider demande pourquoi aucune dépense / recette ne figure en *équipement* alors que cette ligne était planifiée dans le budget 2002. Maurice Bellet explique que le projet n'a pas été réalisé pour des problèmes de coûts (ligne de vêtements en particulier).

Le budget prévisionnel 2003 prévoit un poste qualification en hausse, et est moins ambitieux sur les recettes liées à la vente d'accessoires. La recette effectuée sur les cotisations est basée sur 100 membres. Nous comptons en outre sur l'aide de la FFVL, du FNDS et de Lans-en-Vercors

*Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## Cotisation

Pas de changement du montant de la cotisation, qui reste inchangé à 23€, avec tarif dégressif (15€ à partir du second cotisant) pour les familles.

*Le montant de la cotisation est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

Questions diverses
--------------------

Martin Béchier remercie le club pour sa participation forte au projet du site du « Pas de St Martin ».

H. Olivier insiste sur la technicité et la dangerosité éventuelle (et actuelle) de la zone d'atterrissage, en particulier par brise forte.

Selon Martin Béchier, la haie de trembles pourrait être rasée, limitant alors fortement la possibilité de turbulences. Quand la sécurité est en jeu, Martin indique qu'il reste possible de poser hors terrain volontairement.

Serge Ramus souligne la nécessité de se faire accepter par la population locale, et de convaincre les propriétaires alentours. Une solution pour l'atterrissage devrait émerger au printemps 2003.

Jean-François Schneider demande un bilan au sujet des problèmes d'accès au site du Belvédère. Le président précise que ce site n'est en aucun cas géré par le club, son fonctionnement se faisant principalement par voie orale avec les propriétaires, le voisinage, et les professionnels du vol libre notamment. Le comité directeur ne se sent donc pas responsable de l'organisation de «navettes» sur ce site. Le président indique qu'il est cependant possible depuis 4 ans d'obtenir une carte d'accès pour un véhicule personnel, accrédité par le club, sous conditions de respecter une charte. Actuellement, le club compte trois véhicules accrédités de la sorte.

Philippe Kruge-Basse s'enquiert des relations avec le club de Villard-de-Lans.

Le président explique qu'il n'y a pas de relations structurelles avec celui-ci, qui entretient une politique différente de celle de notre propre club. La proposition de fonder un grand club du Vercors n'a pas abouti à ce jour. Cependant, Serge Ramus souligne qu'une convention pourrait être prochainement établie afin d'assurer la cogestion du site de Villard-de-Lans par les deux clubs.

Le trésorier et le trésorier adjoint remettent à P. Danel & E. Olivier un chèque de 100€, soutien du club aux compétiteurs. Enfin, une mise aux enchères des prix remportés à la Coupe Icare est annoncée, au bénéfice du club.

*L'assemblée générale est close à 19h50.*

*La journée se termine par un méchoui et une soirée dansante.*

## ANNEXE

### Budget réalisé 2002

Le budget réalisé , **4495,15€** (29488,15F) , est en excédent de **36,74€** (241F) par rapport aux recettes réelles, **4458,41€** (29901,21F).

Les subventions F N D S (jeunesse et sport), C O D E V O L I , Mairie de Lans,, **1006,17€**,(6600,04F) sont allouées mais non encore parvenues, mais grâce à l'excédent de 2001, et aux recettes supplémentaires des cotisations **854,89€** (5607F) nous nous retrouvons avec un déficit de seulement **7,05€** . Si les subventions accordées arrivent enfin en fin d'année nous retrouverons avec un positif d'environ 1000€.

À noter le refus scandaleux de la subvention FFVL mais en fait gérée par la ligue RHONE-ALPES sous des prétextes dilatoires alors que la politique du club est tout a fait conforme aux objectifs de la fédération formation, sécurité, aide aux jeunes pilotes, place dans la communauté.

Malgré ces entraves, nous avons pu mener les actions de la politique du club décidée à l'AG de 2001, comme nous l'avons vu grâce à l'excédent cotisation et reliquat budget 2001 ;

Le poste formation pilote dirigeants aide compétiteurs, actions jeunes Sorties tous niveaux, pour **2912,51€** représentent **64,78 %** du budget réel, les Dépenses obligatoires **903,67€**, **20,1%** , le poste Développement et entretien des sites **541,12€** , **12, 3 %**.

## BUDGET PREVISIONNEL 2003

	DEBITS	CREDITS
<b>DEPENSES</b>		
DEPENSES OBLIGATOIRES		
SECRETARIAT	450,00 €	
ASSURANCE RC	75,00 €	
SITE WEB	52,00 €	
ADHESION PARC 4 MONTAGNES	40,00 €	
CODEVOLI	600,00 €	
ATTERRISSAGE ST MARTIN	76,00 €	
FRAIs desiege	100,00 €	
OBJECTIFS		
QUALIFICATIONS, FORMATIONS,AIDE COMPETITI	1 500,00 €	
SORTIES ENCADRÉES	1 400,00 €	
COMPETITONS	1 400,00 €	
ACTIONS JEUNES	500,00 €	
PARRAINAGE	152,45 €	
AMENAGEMENTS DES SITES	152,45 €	
frais de representation divers fonctionnement	380,00 €	
EQUIPEMENTS , VETEMENTS ET ACCESSOIRES	750,00 €	
<b>RECETTES</b>		<b>EUROS</b>
COTISATIONS :100membres		<u>2 300,00 €</u>
SUBVENTION FFVL		550,00 €
SUBVENTIONMAIRIE LANS EN VERCORS		152,45 €
SUBVENTION F N D S		609,80 €
CODEVOLI ( SITES ET FORMATION )		243,92 €
EQUIPEMENTS , VETEMENTS ET ACCESSOIRES		1 000,00 €
MANIFESTATION DIVERS ES ,TOMBOLA		228,67 €
Sponsorings L'etancheur		293,06 €
SORTIE ENCADREES		1 000,00 €
COMPETTIONS		1 250,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>7 627,90 €</b>	<b><u>7 627,90 €</u></b>